



# LA MANIVELLE

la gazette des travailleurs et travailleuses du canal des deux mers

N° 4

## EDITO

### Acte I /Acte II de la modernisation : le scénario sans suspense des baisses d'effectif

L'automne est la saison du budget et du dialogue de gestion, fixant les effectifs cibles par Direction Territoriale. Toutefois il n'y a plus vraiment de saison pour les annonces de baisse d'effectif puisque, en plein milieu de l'été, la direction territoriale avait déjà reçu l'injonction de trouver des postes à supprimer. 17 CDD saisonniers ont ainsi été remerciés au 1er septembre, par la non reconduction de leurs contrats qui auraient dû se poursuivre jusqu'au 1er novembre, date de la fin de la navigation. Cette mesure n'aurait pas été possible si la DT Sud-Ouest, sans avoir besoin des injonctions du siège pour cela, n'avait pas choisi de faire des contrats plus courts que la saison entière, six mois au lieu de huit, dans l'éventualité où l'eau viendrait à manquer pour naviguer sur le canal jusqu'en novembre. Finalement de l'eau il y en a eu suffisamment mais, par cet effet d'aubaine, la DT a pu répondre avec zèle aux injonctions du siège qui n'avait rien de météorologique. Une illustration parfaite de la notion de variable d'ajustement et de la flexibilité sans limite de l'emploi à la DT Sud-Ouest

qui détient le record du nombre de travailleurs précaires à VNF. Pourtant cette année les contrats auraient dû être signés pour huit mois, soit l'intégralité de la saison, le DRH de VNF l'ayant annoncé par une note du 10 février 2025. Ce n'est pas lui en tout état de cause qui a eu à choisir sur quels saisonniers tomberait le couperet et à gérer la mise en concurrence délétère que cela a entraînée....Aux baisses d'été succèdent les baisses d'automne et à ce stade du dialogue de gestion, contrairement à tous les engagements pris dans le cadre de la "modernisation", la DT devrait subir des baisses d'effectif. Elle devait au contraire commencer à en regagner selon une trajectoire actée avec Béthune..Dans le même temps, la direction générale recrute dans l'encadrement supérieur pour préfigurer la centralisation des fonctions Achat et finances... "Acte II" oblige... Mais la mise en scène d'ensemble ressemble de plus en plus à une vaste Tartufferie avec des dotations qui se décident en coulisse et dans l'opacité.



### LA MODERNISATION : ENTRE COUPS DE RABOT ET COUPS PARTIS

#### Le site fraîchement rénové de Fontréal à Moissac menacé de fermeture

réalités du secteur, comme le nombre d'ouvrages; avec 10 écluses sur une 10aine de km , la descente en Tarn, le Pont tournant de Moissac, ...etc.

Pour ceux qui phosphorent sur les implantations de VNF, à coup d'isochrones et de calculettes , le tracé du compas ne tombe plus au bon endroit...Maintenir un site de travail à Moissac, distant de 35 km du site de Montech ne se justifierait plus, afin de satisfaire aux coups de rabots budgétaires de cette rentrée. Le site de Fontréal était pourtant garanti comme pérenne dans le cadre de toutes les projections liées aux réorganisations. Une annonce brutale, qui ne tient pas compte des

A l'échelle de VNF, ce sont 59 % des implantations locales, soit 155 sites qui sont menacés de fermeture du fait de mutualisations forcées. Mais l'établissement aura t'il les moyens de ses funestes ambitions? Car la fermeture de nombreux sites est conditionnée à la construction ou l'agrandissement d'autres sites. Cherchez les économies ! Ce n'est certainement pas sur le site de Fontréal qu'on les trouvera, où plus de 70 000 € viennent d'être

investis pour rénover ce lieu d'embauche qu'on parle maintenant de déplacer à Montech, au prix de travaux d'agrandissement! En même temps que cette annonce le directeur a lâché que, si la décision devait être prise aujourd'hui, le PCC de Moissac ne serait pas construit. C'est « un coup parti » dans le jargon des décideurs qui brassent nos impôts, la construction est lancée et les millions engagés. Entre coups partis et coups de rabot, c'est la crédibilité de la "modernisation" dans son ensemble qui finit par prendre un sacré coup !

# ECLUSES TOULOUSAINES : L' AUTOMATISATION QUI FAIT RAMER TOUT LE MONDE

## un auto-éclusage en mode bricolage

Le franchissement des écluses de la ville de Toulouse , commandé à distance par le poste central de commandement ( PCC) du Béarnais depuis des décennies a été intégralement remplacé par de l' auto-éclusage durant l'été...Résultat : les usagers qui traversaient la ville en une heure ont désormais besoin de deux heures pour effectuer le même trajet ! Non seulement ils doivent s'écluser eux mêmes avec des amarrages compliqués, entre joggers, trottinettes, vélos etc mais en cas de difficulté techniques ou de mauvaise manœuvre , ils ne peuvent pas non plus compter sur un dépannage depuis le PCC. En effet, ce poste central a été privé de toute possibilité d'intervention à distance. Pour dépanner il faut envoyer un agent multi tâches qui en plus de ses missions de gestion hydraulique doit accourir en vélo pour dépanner des usagers forcément désesparés par un tel progrès technique. Quant à l'écluse emblématique de St Pierre qui relie la Garonne au Canal , après plus de deux ans de travaux pour l' automatiser la première saison est tout aussi concluante :

Les bateaux professionnels qui baladent les touristes ont été équipés d'une télécommande toute neuve pour s'auto-écluser eux aussi . Sauf que sa portée s'avère trop faible pour lancer le cycle d'ouverture de l'écluse de façon anticipée pour garantir des conditions de sécurité satisfaisante.C'est donc un agent en CDD qui a continué cette saison d'effectuer



le travail posté à cette écluse en déclenchant manuellement les manœuvres afin que la dizaine de passages quotidiens des bateaux promenades se déroule sans accroc. Une innovation en roue libre donc. Le leitmotiv servi aux agents est le même partout « ça finira bien par marcher un jour"...., à quel prix et pour quel gain?

## POUR ALAN IL N Y A PAS DE PETITS PROFITS

Une assurance bien couverte...par l'argent public



L'assureur ALAN va pouvoir présenter à ses actionnaires en 2026 des comptes en nette amélioration. En effet, c'est une hausse de 14 % des options et de 4% du panier de base qui a été annoncée dans les documents récemment transmis au niveau ministériel. Avec le recul, les chiffres communiqués démontrent que les prix cassés proposés sur les options pour décrocher l'appel d'offres ont été compensés par une marge exceptionnelle sur la couverture de base. Malgré cela, l'administration vient de décider de combler le déficit sur la partie options avec des hausses tarifaires, autrement dit de faire financer les profits de l'assureur par les personnels. Il n'y a pas de petits profits chez ALAN. Cet été, l'assurance santé des saisonniers s'est révélée être un marché additionnel attractif et certains témoignages sont édifiants. La procédure de dispense légale a été pour beaucoup un

véritable parcours du combattant : formulaires renvoyés au prétexte d'être illisibles, justificatifs de dispense rejetés sans motif, obligation de créer d'abord un compte adhérent pour pouvoir faire valoir une dispense, voire adhésion d'office et manu militari, tout cela en utilisant les adresses personnelles des saisonniers. Certains ont jeté l'éponge et adhéré sur une option minimale quitte à se retrouver avec deux contrats. Pour d'autres c'est un véritable casse-tête de se faire rembourser rétroactivement les cotisations indument prélevées. Ce marché pourrait bien s'inscrire dans la durée puisque VNF a annoncé maintenir la subvention employeur de 50% au cours de la période de chômage si le saisonnier demeure affilié chez ALAN. Un progrès... pour une assurance bien couverte par l'argent public. On aimerait qu'il en soit de même pour des inégalités en matière de protection sociale de base et pas complémentaire, entièrement à la main de l'administration : ainsi, les accidents du travail des CDD ne sont pas couverts intégralement, et leurs indemnités sont dégressives voire inexistantes s'ils ont le malheur de se blesser au travail dans les premiers mois de leur contrat.